

## ***CONDUCTEUR, CONDUCTEUR, ARRÊTE TON MOTEUR***

### **Mise en contexte et problématique**

Le secteur du transport est le plus grand pollueur de l'air au Québec. Il est responsable de 38 % des émissions de GES. À lui seul, le transport routier rejette 84 % de ces émissions. Les répercussions sur l'environnement et sur la santé sont nombreuses; ozone au niveau du sol, pluies acides, augmentation des cas d'hospitalisation et des maladies pulmonaires.

La marche au ralenti qui consiste à laisser tourner son moteur inutilement lors d'un arrêt contribue à l'augmentation des rejets de GES dans l'atmosphère.

On la pratique le plus souvent dans les situations suivantes :

- Réchauffer son moteur en hiver;
- Climatiser l'habitacle du véhicule en été;
- Service au volant, dépanneur, guichet automatique et station-service;
- En attente ou pour faire monter des passagers.

Les automobilistes canadiens font marcher leur moteur au ralenti de 5 à 10 minutes en moyenne par jour. La marche au ralenti produit des émissions nocives résultant de la combustion incomplète de l'essence. La marche au ralenti accélère l'usure de certaines pièces du moteur puisque ce dernier ne fonctionne pas à sa température optimale.

Les personnes ayant des enfants sont davantage portées à pratiquer la marche au ralenti. Et pourtant, les enfants sont les plus vulnérables aux polluants atmosphériques parce qu'ils respirent plus vite que les adultes et inspirent plus d'air par kilo de poids corporel. Les autobus scolaires en marche au ralenti constituent un problème, car ils exposent nos enfants à des émanations inutiles de moteur diesel. Nous savons qu'il est dangereux de respirer les fumées d'échappement, mais des études révèlent que les concentrations des émissions de moteur sont en réalité plus élevées à bord des autobus, et en particulier à l'arrière. La fumée noire rejetée dans l'atmosphère, par les tuyaux d'échappement des autobus, n'est qu'une des composantes des émissions de moteur diesel. En effet, ces

émanations contiennent aussi des particules en suspension (PM), c'est-à-dire des particules microscopiques solides ou liquides, notamment de la poussière, des cendres et de la suie. Les enfants et les personnes âgées, de même que les personnes atteintes de troubles respiratoires, sont particulièrement sensibles aux effets des PM sur la santé. Les particules fines présentent un très grand danger pour la santé humaine parce qu'elles peuvent flotter dans l'air pendant longtemps, ce qui accroît leur chance d'être inhalées, de se disperser ou d'être transportées par le vent à des milliers de kilomètres de la source de pollution. Plus de 90 % des particules rejetées dans l'atmosphère par les tuyaux d'échappement des véhicules diesel sont susceptibles d'être inhalées et de pénétrer profondément dans les poumons.

### **Description du projet**

Le projet *Conducteur, conducteur arrête ton moteur* avait pour but de sensibiliser les transporteurs scolaires ainsi que les étudiants du Saguenay–Lac-Saint-Jean à la problématique de la marche au ralenti inutile des véhicules à moteur. Le projet s'est réalisé de février 2004 à juin 2005.

Dans un premier temps, une formation sur la marche au ralenti inutile et sur la conduite énergétique a été offerte le 22 avril 2004 aux principaux transporteurs régionaux. Cette formation a été donnée par M. Danny Moore, des Transports A. Moore inc., qui a instauré des mesures concrètes sur la conduite énergétique au sein de l'entreprise familiale. Cinq compagnies représentant 71,2 % de la flotte d'autobus de la région ainsi que 2 municipalités, Ville d'Alma et Ville de Saguenay, ont assisté à cette formation. Par la suite, ces transporteurs scolaires ont sensibilisé leurs employés à cette problématique. Un suivi de carburant s'est effectué en 2004-2005 avec les compagnies participantes afin de mesurer les résultats obtenus.

Dans un deuxième temps, 5 000 dépliants réalisés dans le cadre de ce projet ont été distribués en 2004 dans les écoles de la région afin d'informer les parents et les étudiants sur la problématique reliée à la marche au ralenti inutile des véhicules à moteur. Les écoles visitées ont été encouragées à délimiter des zones anti-ralenti aux abords de leur institution. Également, le personnel du Jardin Scullion a offert à leur clientèle 4 500 dépliants au courant de la saison 2005. La distribution du dépliant s'est poursuivie par la suite dans le cadre du projet *Partenaires d'un enseignement durable*, qui vise à sensibiliser les jeunes en milieu scolaire sur différentes problématiques environnementales.



Ce projet a été rendu possible grâce à une aide financière de 23 765 \$ du programme ÉcoAction d'Environnement Canada et du Fonds d'action québécois pour le développement durable.